

Tayeb Louh présente le projet de loi devant l'APN

• Le projet de loi relatif à la révision du casier judiciaire présenté au Conseil des ministres à la fin de l'année

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4346 - Lundi 11 décembre 2017 - Prix : 10 DA

À la faveur de la reconduction de l'alliance FFS-FLN-RND

Youcef Aouchiche, nouveau président de l'APW de Tizi Ouzou

Page 24

Le projet de loi de finances devant les sénateurs

Raouia annonce des réserves de change à 100 milliards de dollars

Page 5

Mike Pence à contre-emploi

Par Mohamed Habili

Mike Pence, le vice-président américain, dont le voyage en Israël et en Egypte a vraisemblablement été programmé pour intervenir dans la foulée de la reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël, ne sera pas reçu par Mahmoud Abbas en dépit de l'avertissement formulé à son adresse par Washington. Une première dans l'histoire déjà longue de la médiation américaine dans le conflit israélo-palestinien, qui pourrait très bien valoir une rupture. Quelque chose a cassé dans les relations entre Palestiniens et Américains avec cette reconnaissance, qui ne peut être réparée que par une autre reconnaissance, celle de Jérusalem est comme capitale du futur Etat palestinien. Sans aller jusque-là, l'administration américaine aurait pu s'obliger à rester dans le cadre de la solution des deux Etats, et de la légalité internationale par la même occasion, en reconnaissant pour capitale d'Israël Jérusalem ouest seulement. Tout le monde en aurait conclu, et les Palestiniens les premiers, que les Etats-Unis admettaient, certes implicitement dans ce cas de figure, le droit de ces derniers à faire plus tard de la partie est de Jérusalem leur capitale. Mais les termes employés par Trump sont calculés de façon à comporter deux significations, l'une explicite relative à Jérusalem, et l'autre implicite qui concerne la solution des deux Etats.

Suite en page 3

Selon la Fédération de l'industrie agroalimentaire :

«Les importations ont massacré le secteur»



Les importations, à tout-va, effectuées au cours des 15 dernières années «ont massacré l'industrie algérienne», reconnaît la Fédération de l'industrie agroalimentaire qui souligne que si l'Algérie a conclu beaucoup d'accords avec des communautés économiques étrangères, elle n'a pas su en profiter, notamment en matière de transfert de technologie.

Lire page 2

Après l'annonce officielle de reconnaître El Qods comme la capitale d'Israël

Le monde se révolte contre Trump

Page 2

Le groupe «Rythmosaic» s'invite à Alger

Spectacle musical «Algeria meets India»

Page 13

Selon la Fédération de l'industrie agroalimentaire :

«Les importations ont massacré le secteur»

■ Les importations, à tout-va, effectuées au cours des 15 dernières années «ont massacré l'industrie algérienne», reconnaît la Fédération de l'industrie agroalimentaire qui souligne que si l'Algérie a conclu beaucoup d'accords avec des communautés économiques étrangères, elle n'a pas su en profiter, notamment en matière de transfert de technologie.

Par Louiza Ait Ramdane

Invité hier de la Chaîne III de la Radio algérienne, le président de la Fédération de l'agroalimentaire, Abdelwahab Ziani, dira que la stabilité et la promotion du secteur industriel passe par l'établissement de relations de confiance entre les opérateurs économiques et les pouvoirs publics. Pour lui, ce secteur est à même de faire un bond en avant durant les années à venir, pour autant que les lois soient stables et que le dinar cesse de glisser. En plus de libérer leurs initiatives, l'invité de la rédaction de la Chaîne III, propose que les entreprises puissent bénéficier d'un état de grâce de cinq années lors desquelles elles ne soient plus bousculées par les incessants décrets et arrêtés ministériels, parfois remis en cause, et qu'elles puissent avoir une vision futuriste et construire le pays. Les rares entreprises qui croient toujours que ce secteur a de l'avenir, ont du mal à se faire

à la concurrence des exportations. Le président de la Fédération de l'agroalimentaire relève que si l'Algérie a continué à importer de tout dans le secteur de l'agroalimentaire en particulier, c'est parce que nous l'avons voulu sachant que par le passé on était autosuffisant dans beaucoup de choses. Par ailleurs, l'intervenant est convaincu qu'en dépit de la crise économique à laquelle elle est confrontée, l'Algérie, peut renverser la situation en accordant sa confiance à ses chefs d'entreprise et en faisant appel aux investisseurs directs étrangers dans des domaines non pleinement exploités. «L'année prochaine peut être une attraction pour les IDE dans des domaines qui ne sont pas encore exploités et une étape aussi pour l'exportation», dira-t-il, ajoutant : «nous sommes une puissance dans la région, mais il nous faut l'accompagnement des pouvoirs publics». Pour l'invité de la radio, aujourd'hui, on est autosuffisant

Abdelwahab Ziani



R.IND. R.

dans plusieurs activités. C'est pour cela que le ministère du Commerce a créé des contingents qui vont réguler un peu les choses. Interrogé à donner son avis sur les théories émises par des experts sur ce qu'il y a lieu de faire pour sortir le pays de sa torpeur en matière économique, M. Ziani considère qu'il s'agit là de propos de «théoriciens loin du terrain de la pratique». Pour lui, la priorité est d'assurer la sauvegarde des entreprises qui produisent et se développent. Il dira d'autre part que certains responsables de l'économie nationale ont une méconnaissance du tissu industriel existant. Ceux-ci, déclare-t-il, doivent savoir qu'il existe des industries de pointe attendant d'être boostées. Pour relancer l'industrie nationale, limiter les coûts du transport de ses intrants et développer ses exportations, M. Ziani estime, en outre, indispensable pour l'Algérie, de disposer d'une flotte maritime conséquente.

L. A. R.

Après l'annonce officielle de reconnaître El Qods comme la capitale d'Israël

Le monde se révolte contre Trump

Depuis l'annonce officielle de Donald Trump de reconnaître El Qods comme la capitale d'Israël, les manifestations se multiplient ainsi que les appels à l'annulation de cette décision. Les manifestations se font de plus en plus nombreuses dans les rues du monde entier. Les grands chefs dénoncent et condamnent cette décision prise par le président américain et les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe appellent Washington à annuler sa décision de reconnaître El-Qods comme capitale d'Israël et à reconnaître l'Etat palestinien, dans une résolution publiée après une réunion au Caire. En effet, suite aux déclarations de Trump, des réunions marathoniennes ont été tenues ces derniers jours pour faire face à ce développement politique qui ouvre la voie à un nouvel embrasement de la situation au Proche-Orient et dans le monde arabe. Les ministres arabes ont affirmé que les Etats-Unis se sont retirés de fait comme parrains et

intermédiaires du processus de paix au Proche-Orient, exigeant l'annulation par les Etats-Unis d'une telle décision relative à El-Qods. La Ligue arabe a également appelé la communauté internationale à reconnaître un Etat palestinien avec El-Qods-Est comme capitale, la partie orientale de la ville annexée depuis 1967 par Israël. Pour sa part, notre ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué à cette occasion que la décision constituait une violation grave de la légalité internationale et des décisions de l'ONU pertinentes. Dans son discours au Conseil de la nation, Messahel a ajouté que la décision de l'administration américaine intervient au moment où l'on s'attendait à une nouvelle initiative pour redynamiser le processus de paix dans la région, soulignant l'impératif d'une action concertée en vue de faire face à cette décision. Idem pour le président turc Erdogan qui a déclaré que cette décision des Etats-Unis est en contradiction avec

le droit international et les résolutions de l'ONU. Avec cette déclaration sur El-Qods, les Etats-Unis s'opposent à la résolution 478 du Conseil de sécurité qui condamne la tentative d'annexion d'El-Qods-Est par Israël et exhorte les Etats membres à retirer leurs missions d'El-Qods, a indiqué M. Erdogan lors d'une réunion à Istanbul. «Comment est-ce possible, vous l'avez signée et maintenant vous le niez», a martelé Erdogan. «Diriger le monde n'est pas si facile et être fort ne vous donne pas ce droit». Dans les rues du monde entier, des milliers de personnes ont défilé pour défendre la cause palestinienne, dans un contexte assombri par la décision du président américain. A Koweït City, des dizaines de personnes ont pris part à une manifestation pour dénoncer la décision des Etats-Unis. Les protestataires se sont rassemblés sur la place Irada devant le Parlement, portant des banderoles sur lesquelles on pouvait notamment lire «El-Qods est une capitale

éternelle palestinienne». En Grande-Bretagne, des parlementaires de diverses tendances politiques ont demandé à leur gouvernement de condamner officiellement la décision de Trump. Une centaine de lords et de députés ont adressé une lettre au ministre des Affaires étrangères, Boris Johnson, exprimant leur préoccupation à la décision américaine et appelant le gouvernement à ouvrir la voie à une solution pacifique à deux Etats pour le conflit israélo-palestinien, a indiqué le journal. Idem au Liban où plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés près de l'ambassade américaine. Pour sa part, la Corée du Nord a fustigé le président américain Donald Trump pour sa décision, selon l'agence KCNA, condamnant avec énergie cette décision américaine sur El Qods. Le gouvernement nigérien a pour sa part déploré la décision du président américain.

Thinhinene Khouchi

Education à Béjaïa

Vers la suspension de la grève aujourd'hui en fin de journée

Alors que les examens du premier trimestre ont été ajournés, la grève du Cnapeste qui a bouclé deux semaines déjà, pourrait être suspendue cet après-midi à la faveur du conseil de wilaya du syndicat qui devrait se tenir aujourd'hui au lycée de Oued-Ghir. Ce dernier devrait trancher la question de la suspension ou non de la grève aujourd'hui mais, vu les avancées réalisées dans le traitement des différents dossiers, le Cnapeste semble d'accord pour suspendre son mouvement de grève. D'ailleurs, des assemblées générales ont été tenues hier au niveau de tous les établissements scolaires afin de décider des suites à donner au mouvement de grève illimitée qui paralyse le secteur depuis plusieurs jours. Ceci inter-

vient, faut-il le souligner, après la rencontre des délégués du Cnapeste avec les membres de la commission dépechée du ministère de l'Education au courant de la semaine passée afin d'éplucher avec les différents responsables de la direction de l'éducation les dossiers en souffrance dont le traitement sera bouclé, selon le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, «au plus tard le 20 du mois courant». Le Cnapeste a décidé de convoquer un conseil de wilaya ce lundi afin de débloquent de son côté la situation qui commence à inquiéter les parents d'élèves tant les examens du premier trimestre n'ont pas encore eu lieu. Contacté hier, le coordinateur de wilaya du Cnapeste nous dira: «nous avons rencon-

tré ce dimanche les membres de la commission ministérielle dépechée d'Alger, ils ont noté tous les problèmes exprimés et confirmé le constat du syndicat sur les retards accusés par les services de la DE et ils ont également pris connaissance des situations problématiques causées voire compliquées par les retards qui datent de plusieurs années». Ils se sont engagés à régler les problèmes soulevés dont certains seront soumis au CF et d'autres vont être sûrement soumis aux autorités centrales. Notons que le Cnapeste se bat depuis des années pour «la régularisation des situations administratives et financières en souffrance, l'assainissement et la régularisation des différents logements qui tardent à voir leur traduction sur le ter-

rain, les moyens pédagogiques sont insuffisants et parfois inexistant dans de nombreux établissements tel que prévu, les infrastructures éducatives et sportives souffrent de maux divers (délabrement, insuffisance et entretien défaillant...), sont entre autres points avancés. Le Cnapeste relève également le déficit en encadrement généré par la confection aléatoire des cartes administratives.

Hocine Cherfa

Organisation pénitentiaire et réinsertion des détenus

Tayeb Louh présente le projet de loi devant l'APN

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté dimanche devant les députés de l'Assemblée populaire nationale, le projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la réinsertion sociale des détenus et qui propose le système de mise sous surveillance électronique.

Par Hani T.

Dans sa présentation du projet de loi, M. Louh a précisé que le système de mise sous surveillance électronique « déjà inclus dans le système juridique en 2015 comme alternative à la détention provisoire, en recourant au port par le détenu du bracelet électronique, permet de le repérer au lieu de résidence assigné mentionné dans la décision du juge d'application des peines ». Le texte a pour objectif « la réinsertion sociale du bénéficiaire qui lui permet de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire » et vise ainsi à « réduire les cas de récidive », a expliqué le ministre qui précise que ce projet de loi a également pour objectifs de « réduire les dépenses de prise en charge des détenus dans les établissements pénitentiaires et éviter la surcharge ». Outre les conditions permettant de bénéficier de cette mesure, le texte explique les méthodes de mise sous surveillance électronique ainsi que les mécanismes de suivi et de contrôle de sa mise en application. De même qu'il renseigne sur ses méthodes d'annulation et les conséquences du non-respect de cette surveillance. Parmi les mesures phares prévues par le projet de loi, l'on retient l'élargissement du dispositif de surveillance électronique des condamnés, la mesure du port du bracelet électronique qui permet de repérer le condamné au lieu de résidence assigné mentionné dans la décision du juge d'application des peines, et permet à l'intéressé de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, et ce, dans « le respect de la dignité, de la sécurité et de la vie privée du détenu ». Le placement sous surveillance électronique intervient sur décision du juge d'application des peines, d'office ou sur demande du condamné personnellement ou par le biais de son avocat, en cas de condamnation à une peine privative de liberté ne dépassant pas trois ans, ou lorsqu'il reste au condamné à purger une peine privative de liberté n'excédant pas cette durée. Le placement sous contrôle électronique ne peut être prononcé qu'avec l'approbation du détenu, ou de son représentant légal s'il est mineur. Il intervient uniquement sur des jugements définitifs au profit de détenus ayant élu un lieu de résidence fixe, dont le port du bracelet ne porte pas atteinte à leur santé, et ayant réglé le montant des amendes prononcées à leur encontre. La mesure prend également en



R. CHEN

compte, lors de l'établissement des horaires et endroits contenus dans la décision du jugement, l'exercice par le détenu d'une activité professionnelle, le suivi d'un parcours scolaire ou de formation, d'un traitement médical ou d'un stage. Le suivi et le contrôle de cette mesure, supervisée par un juge d'application des peines, se feront par les services externes de l'administration pénitentiaire chargés de la réintégration sociale des détenus qui « doivent informer immédiatement le juge en cas de non-respect des horaires relatifs au placement sous contrôle judiciaire, et lui transmettre des rapports périodiques » à cet effet. Le juge peut révoquer la décision de placement sous surveillance électronique « en cas d'inobservation par le condamné de ses obligations, en cas de nouvelle condamnation, ou à la demande du condamné ». Le procureur général peut, en outre, lorsqu'il estime que le placement sous surveillance électronique porte atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, saisir, pour sa révocation, la commission de l'aménagement des peines. En cas d'annulation, le concerné purge le restant de sa peine à l'intérieur de l'établissement pénitentiaire après déduction du temps passé sous le contrôle électronique.

Le texte prévoit également les peines encourues en cas où le détenu tente de se soustraire à la surveillance électronique, particulièrement, le retrait du bracelet ou sa désactivation, ce qui pourrait l'exposer aux peines applicables et prévues dans le Code pénal concernant le délit de fuite. Avec l'application de ce dispositif, l'Algérie sera le premier pays

arabe et le deuxième pays africain après l'Afrique du Sud, à recourir à ce moyen juridique moderne, en service en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique.

Le projet de loi relatif au Conseil d'Etat également présenté aux députés

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté dimanche devant les membres de l'Assemblée populaire nationale le projet de loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'institution parlementaire, Saïd Bouhadja, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua. Le projet de loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat comprend cinq articles concernant l'avis du Conseil d'Etat sur les projets d'ordonnance et la révision de sa composition à caractère consultatif sous forme de commission consultative chargée d'examiner les projets de loi et d'ordonnance dans des cas exceptionnels.

La révision permettra de consacrer les mesures introduites par la Constitution, notamment l'article 142 qui dispose qu'« en cas de vacance de l'Assemblée populaire nationale ou durant les vacances parlementaires, le président de la République peut, concernant des questions urgentes, légiférer par ordonnance, après avis du Conseil d'Etat ». Créé officiellement le 17 juillet 1998, le Conseil

d'Etat est la plus haute instance dans le système de justice administrative. Outre sa mission juridictionnelle prévue aux termes de la loi 98-01, le Conseil d'Etat assure une mission consultative et jouit de nombreuses prérogatives. Il donne, à ce titre, son avis sur les projets de loi qui lui sont soumis avant leur présentation au Conseil des ministres, ce qui lui vaut la place particulière dont il jouit en matière de protection des droits et des libertés, en veillant à la conformité des textes avec la législation nationale et les traités et accords internationaux ratifiés par l'Algérie. Le Conseil d'Etat connaît en premier et dernier ressort des recours en annulation formés contre les décisions réglementaires ou individuelles émanant des autorités administratives centrales, ainsi que des recours en interprétation et en appréciation de la légalité des actes dont le contentieux relève du Conseil d'Etat. Il connaît sur appel des jugements rendus en premier ressort par les juridictions administratives dans tous les cas où la loi n'en dispose pas autrement. Le Conseil d'Etat connaît aussi des recours en cassation contre les décisions des juridictions administratives rendues en dernier ressort. Il se compose de magistrats, à savoir le président du Conseil d'Etat, le vice-président, le commissaire d'Etat, les présidents de chambres, au moins cinq conseillers d'Etat désignés par le président de la République et un président de section jouissant des mêmes prérogatives que le président de chambre.

Le projet de loi relatif à la révision du casier judiciaire présenté au Conseil des ministres à la fin de l'année

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé dimanche à Alger qu'un projet de loi sur la révision des dispositions relatives au casier judiciaire sera présenté au Conseil des ministres à la fin de l'année en cours. Lors de la présentation des deux projets de loi relatifs aux compétences du Conseil d'Etat et à l'organisation des établissements pénitentiaires, M. Louh a indiqué que le gouvernement avait adopté un projet de loi relatif à la révision du casier judiciaire qui sera présenté au Conseil des ministres à la fin du mois courant. Il s'agit, a-t-il précisé, d'introduire certains crimes tels ceux liés aux accidents de la route et à la toxicomanie dans le casier judiciaire.

H. T./APS

LA QUESTION DU JOUR

Mike Pence à contre-emploi

Suite de la page une

C'est une seule et même chose de considérer que Jérusalem, tout Jérusalem, est la capitale d'Israël, et de nier tout droit à l'existence d'un Etat palestinien. En effet, un Etat palestinien dont Al Qods ne serait pas la capitale n'est tout simplement pas concevable. Il n'a pas suffi à Trump de prendre fait et cause pour Israël dans cette affaire cruciale, il a envoyé ensuite dans la région l'homme qui sans doute en est pour ainsi dire la personification : son vice-président, Mike Pence, en ce moment le plus heureux des hommes après les fondamentalistes israéliens. Il est avec Nikki Haley, la représentante américaine aux Nations unies, le plus pro-israélien, le plus sioniste, de l'administration actuelle, davantage donc que le chef de la Maison-Blanche, qui pourtant n'est pas un pro-palestinien. A ce titre, il est le moins qualifié de tous pour porter le troisième message, celui-là même dont il n'y avait nulle trace dans le discours de reconnaissance de Trump, à savoir que les Etats-Unis n'en restent pas moins attachés au processus de paix. Ça aurait été un autre qui aurait été chargé de plaider leur cause, auprès des Palestiniens notamment, ceux-ci auraient consenti du moins à l'écouter, mais que cette mission délicate soit confiée à cette espèce d'évangéliste de Mike Pence, voilà qui en soi est destiné à convaincre non pas les Palestiniens, mais les Israéliens, pour le cas où ils entretiendraient encore des doutes sur la détermination des Américains. Car plus amis des Israéliens que lui, il ne serait pas facile d'en trouver, dans un pays qui cependant compte un certain nombre. Il n'y a que Nikki Haley qui aurait pu le remplacer sans que le message perde de sa force du fait de son porteur. Mahmoud Abbas ne peut décemment recevoir quelqu'un choisi précisément pour sa totale absence de neutralité dans le conflit israélo-palestinien, dans la foulée d'une reconnaissance valant négation d'adroit pour son peuple à un Etat. Ce serait pourtant se tromper de cible que de croire que tout cela est la faute à Trump. Ce n'est pas en lui que réside le problème, mais dans la majorité des Américains qui sont pour un alignement strict sur les positions des israéliens radicaux.

M. H.

En débat à Béchar

Valoriser par la sauvegarde les bio-ressources des zones arides

■ La valorisation des bio-ressources des zones arides sont au centre des travaux d'un séminaire de biologie ouvert hier à l'université «Tahri-Mohamed» à Béchar.

Par Khelil Y.

Les bio-ressources des zones arides, à l'instar de la région de Béchar, sont d'une grande importance mondiale car elles sont fondamentales pour le bien-être et le développement de millions de personnes habitant ces zones, a indiqué le D' Ali Boulenouar, président de cette rencontre.

La valorisation par la production et la sauvegarde de ces ressources naturelles et biologiques ainsi que la sécu-

rité alimentaire de ces régions sont les principales thématiques de cette rencontre scientifique, a-t-il indiqué.

Les participants à cette rencontre de deux jours, à laquelle prennent part une centaine de chercheurs d'Algérie, Tunisie, Egypte, Soudan, Maroc et Belgique, débattront des questions de sensibilisation et de compréhension des enjeux des bio-ressources, ainsi que de la nécessité de développer des solutions aux différentes problématiques qu'elles présentent, selon les



PHOTO R.

organisateur. Les intervenants, issus de différentes uni-

versités et laboratoires, contribuent, à travers une cinquan-

taine de communications et de posters, à la valorisation des bio-ressources pour le développement de plusieurs segments de l'économie locale et nationale, par la présentation de divers sujets et domaines de recherche, dont la mise en valeur des ressources végétales floristiques (plantes médicinales et aromatiques), des ressources végétales pour le traitement biologique des eaux usées et des potentialités animales à l'exemple de valorisation du lait de chamelle de par sa haute valeur nutritive, a-t-on ajouté.

La rencontre, qui s'inscrit au titre des efforts de l'université au développement des ressources naturelles, est aussi un outil de confrontation des travaux de chercheurs nationaux et étrangers dans les domaines liés à la biodiversité, la sécurité sanitaire des aliments et la biotechnologie, ont ajouté les organisateurs.

K. Y./APS

Anem d'Oran

240 cadres supérieurs placés par l'Agence des cadres

L'Agence des cadres supérieurs d'Oran, relevant de l'Anem, a placé 241 cadres pour 316 offres d'emploi depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris hier de la responsable de la communication de la direction locale de ce dispositif. Au niveau de l'Agence des cadres supérieurs d'Oran, 241 cadres supérieurs ont été placés depuis le

début de l'année dans des postes d'emploi, en adéquation avec leurs compétences, a précisé à l'APS, la chargée de communication de l'Anem d'Oran, Fella Bouroubey. Quelque 528 demandes d'emploi ont été recensées au niveau de cette agence, contre 316 offres émanant d'entreprises nationales publiques et privées mais aussi

d'entreprises étrangères. Les offres d'emploi émanent essentiellement des secteurs des banques, des assurances et des hydrocarbures entre autres, a-t-on précisé. L'Agence des cadres a pour mission principale de répondre aux sollicitations des cadres expérimentés en quête d'emploi et à la demande des entreprises en matière de main-

d'œuvre qualifiée. Les cadres sont, également, accueillis à l'agence pour déposer leur CV et postuler à des postes d'emploi et s'adressent aussi à la même structure pour obtenir les informations nécessaires sur les offres disponibles et leurs demandes sont enregistrées pour être recontactés. Elle se charge de l'orientation des cadres avec une expérience dans des postes d'emploi en adéquation avec leurs profils, a précisé la même source. L'agence exploite le réseau Wassit, un système d'information destiné à moderniser les services de l'Anem. Il vise à assurer un meilleur traitement des demandes et offres d'emploi et ce, gratuitement, a-t-on noté.

K. L.

Conférence de haut niveau sur le terrorisme à Oran

Une occasion pour renforcer la coordination dans l'Union africaine

La conférence de haut niveau sur le thème «Réponses efficaces et durables contre le terrorisme : approche régionale» s'est ouverte hier après-midi à Oran, avec la participation des représentants des Etats africains, des organisations et des experts internationaux. Cette réunion de deux jours constituera, selon les observateurs, une occasion pour affirmer et renforcer la coordination et la concertation entre les pays africains et ce, dans le cadre de l'Union africaine (UA), notamment autour des questions d'ordre stratégique préoccupant collectivement les Etats membres, à l'instar de la lutte contre le terrorisme, le radicalisme violent et d'autres phénomènes comme le trafic des êtres humains et la drogue. Les partenaires africains accordent une grande importance à cette rencontre, co-organisée par l'Algérie et la Commission de l'UA, qui abordera à travers les débats et la concertation, plusieurs thématiques d'actualité en Afrique, comme l'assèchement des sources du radicalisme violent et le terrorisme, les connexions entre les trafics de drogue, d'armes et des êtres humains avec le phénomène du terrorisme. Cette conférence de haut niveau s'inscrit dans le cadre du mandat confié au président de la République, M. Abdelaziz

Bouteflika, par ses pairs de l'Union Africaine, en tant que coordonnateur des efforts de l'UA dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le terrorisme, comme l'a précisé, samedi, le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué. La conférence ambitionne de parvenir à une vision commune des Etats membres de l'UA, en ce qui concerne les défis réels dans la lutte contre le terrorisme ainsi qu'aux moyens à même de permettre une lutte efficace et durable contre ce phénomène et la radicalisation, a-t-on ajouté dans le communiqué, notant qu'elle sera, en outre, l'occasion pour l'Algérie de partager son expérience dans ce domaine avec ses partenaires africains. Il est prévu également que cette réunion, dont l'ouverture sera présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader

Messahel, constituera une opportunité pour évaluer ce qui a été réalisé des recommandations de la réunion précédente d'Oran. Il est à rappeler que le séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, tenu en décembre 2016 à Oran, a été couronné par l'adoption d'une série de recommandations liées à plusieurs thématiques dont la nécessité d'élaborer une feuille de route sur les dispositifs opérationnels afin de

faire taire les armes à l'horizon 2020 et la consolidation du partenariat entre le Conseil de la paix et de la sécurité de l'UA et le Conseil de sécurité de l'ONU pour permettre des missions mixtes dans le cadre de la préservation de la paix en Afrique. Les recommandations avaient porté également sur l'importance de la réactivation d'une force africaine et la nécessité d'assurer un financement durable pour les opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA et ce, dans le cadre de son partenariat avec l'ONU. L'Algérie avait présenté, début de ce mois de décembre, par le biais du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République aux travaux du 5^e Sommet Afrique-Europe, tenu dans la capitale ivoirienne, un document sur son engagement dans la lutte contre le radicalisme violent et le terrorisme en Afrique. Ce document a été proposé au lendemain de la désignation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en mars dernier, comme coordonnateur africain de la lutte contre le terrorisme et le radicalisme violent en Afrique et du mémorandum proposé par le chef de l'Etat lors du 29^e Sommet africain à Addis Abbaba (Ethiopie), en juillet dernier, rappelle-t-on.

Safy T.

Dans l'est et l'ouest du pays

Saisie d'armes et de produits prohibés par la Gendarmerie nationale

Un lot d'armes et de munitions ainsi que divers produits destinés à la contrebande ont été saisis, samedi, dans des wilayas de l'est et l'ouest du pays par des brigades de la Gendarmerie nationale qui ont également interpellé plusieurs individus suspects, indique hier le commandement de ce corps de sécurité, dans un communiqué. Ainsi, et agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes du groupement territorial de Batna «ont interpellé deux individus et saisi au domicile de l'un deux, quatre fusils de chasse et un pistolet automatique de fabrication artisanale, cinquante-six cartouches de calibres 16 et 12, huit cent soixante-seize grammes de pulvérisé, trente-trois billes en plomb, sept capsules, une cartouchière et un lot de matériel de bourrage de cartouches», précise la même

source. Dans la wilaya d'El Taref et lors d'un service de police de la route sur la route nationale reliant El-Kala à Annaba, les gendarmes de la brigade de Raml-Essouk «ont interpellé un individu voyageant à bord d'un véhicule taxi, d'El-Kala vers Annaba, en possession de cent soixante-deux comprimés de psychotropes». Toujours dans la wilaya d'El-Tarf, un individu «a été interpellé, en possession de quatre 4,7 kg de corail, alors qu'un autre a été interpellé à Oran, transportant deux quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande». Enfin, dans la wilaya de M'sila, des brigades de la gendarmerie ont interpellé des individus en possession d'une importante quantité de boissons alcoolisées de différentes marques, sans facture ni registre du commerce.

Hani Y.

Le projet de loi de finances devant les sénateurs

Raouia annonce des réserves de change à 100 milliards de dollars

■ Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 100 milliards de dollars en novembre 2017, a indiqué hier le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, en marge de sa présentation du projet de loi de finances 2018 devant les sénateurs, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation présidée par le président de cette institution parlementaire, Abdelkader Bensalah.

Par Lynda Naili

En marge de sa présentation du projet de loi de finances 2018 au Conseil de la nation, Abderrahmane Raouia a indiqué que les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 100 milliards de dollars durant le mois de novembre dernier. En octobre dernier, Raouia avait pronostiqué que les réserves de change pourraient reculer à 97 mds usd à fin décembre 2017. Confirmant ainsi ses pronostics avancés récemment selon lesquels le matelas de devises de l'Algérie s'était établi à 102,4 milliards de dollars (mds usd) à fin septembre 2017. En effet, selon ses prévisions, le matelas de devises devrait s'établir à 85,2 mds usd à fin 2018 (l'équivalent de 18,8 mois d'importations), et à 79,7 mds usd en 2019 (18,4 mois d'importations) avant d'atteindre 76,2 mds usd en 2020 (17,8 mois d'importations). Les réserves de change étaient à 114,1 mds usd à fin décembre 2016 contre 144,1 mds usd à fin 2015. D'autre part, validé le 26 novembre dernier par la majorité des députés de la Chambre basse du Parlement, le projet de loi de finances 2018 a été hier

exposé par Abderrahmane Raouia, aux membres du Conseil de la nation. A ce titre, sur ce texte de loi de finances, Abderrahmane Raouia, avait estimé qu'il constitue «un pas important dans le processus législatif annuel budgétaire de l'Etat, ce qui permettra le rétablissement des grands équilibres économiques du pays». Pour lui, la priorité de son département consiste en «la lutte contre l'évasion fiscale et l'augmentation des recettes fiscales, à travers l'exploitation de tous les moyens offerts au niveau de l'administration fiscale en vue de lutter contre ces pratiques nuisibles à l'économie nationale». En outre, ayant mis l'accent sur l'importance de la modernisation et de la numérisation du secteur financier, Raouia, sans pour autant donner de détails, avait annoncé le lancement d'une étude détaillée afin de définir les catégories sociales qui doivent y bénéficier, et ce, dans le cadre de la politique de soutien prévue dans le plan d'action du gouvernement. Ceci avant d'expliquer que la hausse des prix des carburants prévue dans le PLF 2018 est une réponse à même de réduire la consommation de cette matière, et qui viendra



Ph.D. R.

contribuer à alléger la charge sur le budget de l'Etat.

Ainsi, ledit projet de loi prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale. Sur le plan budgétaire, le PLF 2018 prévoit des dépenses globales de 8 628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4 043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4 584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement. Quant aux recettes budgétaires, elles sont de 6 496,58 mds DA (contre 5 635,5 mds DA en

2017), composées de 3 688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3 435,4 mds DA en 2017) et de 2 807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2 200,1 mds DA). Ainsi, sur le plan budgétaire, il prévoit des dépenses globales de 8 628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4 433,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4 584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement (contre des dépenses de fonctionnement de 4 591,8 milliards DA en 2017). S'agissant des recettes budgétaires, elles sont de 6 496,58 mds DA (contre 5 635,5 mds DA en 2017), composées de 3 688,68 mds DA de ressources

ordinaires (contre 3 435,4 mds DA) et de 2 807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2 200,1 mds DA). Par ailleurs, il est relevé que le projet de LF 2018 avait fait l'objet d'une série d'amendements, introduite par la Commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre de l'élaboration de son rapport complémentaire. De ce fait, outre la suppression de l'impôt sur la fortune en raison de la difficulté de son application sur le terrain, selon le rapport complémentaire de la Commission des finances et du budget de l'APN, une série de recommandations ont été formulées par la dite commission, dont notamment celle portant amendement réduisant de moitié les frais de transfert de propriété dans tous les actes notariés, la nécessité d'accélérer la numérisation de tous les départements ministériels et institutions de l'Etat ainsi que des administrations centrales afin de concrétiser le projet du l'e-gouvernement. En outre, la même commission avait recommandé aux fabricants de tabac à priser ou à chiquer de s'en tenir aux termes du partenariat avec les partenaires étrangers spécialisés afin de bénéficier de leur expertise dans ce domaine et d'adopter les normes internationales en vigueur dans la fabrication du tabac en vue d'en limiter les risques sur la santé. De plus, la commission a proposé l'introduction d'un article prévoyant l'élargissement du champ d'application de l'exonération de droits et taxes au profit de certains produits chimiques et organiques destinés à la fabrication des médicaments et qui entrent dans la fabrication des bandelettes de mesure de la glycémie et des seringues.

Transport maritime

Lancement des travaux du Port Centre en 2018

Le méga projet du Port Centre d'El Hamdania (Cherchell, wilaya de Tipasa), initié dans le cadre d'un partenariat algero-chinois, est arrivé à la phase des «dernières retouches», avant le début des travaux de sa réalisation en 2018, a indiqué, samedi à Alger, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. «L'avant-projet détaillé (APD) du Port Centre arrive aux dernières retouches. Nous avons fait exprès de prendre notre temps et de ne pas nous précipiter dans le lancement de ce projet stratégique afin d'éviter des surévaluations coûteuses», a déclaré M. Zaalane à la presse, en marge de la 6^e édition du symposium international sur la translogistique, le transit et l'entreposage des marchandises (Sittem). Selon lui, les études relatives à ce projet sont complexes, surtout que ce nouveau port sera relié à des zones industrielle et logistique ainsi qu'à une pénétrante et à une voie ferrée. «Nous avons également pris le temps qu'il faut pour parachever la régularisation des assiettes foncières, notamment les questions liées à l'expropriation des terrains et à l'indemnisation des propriétaires», a-t-il encore expliqué. Une fois opérationnel, ce port permettra de réduire considérablement

le coût de la logistique, ce qui profitera directement et essentiellement aux opérateurs, a-t-il avancé. De son côté, le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a souligné, lors de ce symposium, que ce nouveau port de Cherchell aurait pour vocation d'acheminer les marchandises vers l'Afrique. Un raccordement de ce port à la Transsaharienne est prévu dans le futur, a-t-il précisé. M. Benmeradi a soutenu que le Port Centre va alléger la pression sur les ports du centre du pays et réduire les coûts logistiques, en rappelant que ces coûts constituent en Algérie environ 35% du coût des produits contre 15% en moyenne dans le monde. Pour rappel, la réalisation de ce projet a été confiée à une société mixte de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises que sont CSCEC (China State Construction Corporation) et CHEC (China Harbour Engineering Company). Régie par la règle 51/49%, cette société mixte est chargée de réaliser les travaux d'études, de construction, d'exploitation et de gestion de cette infrastructure portuaire. Le projet, d'un coût global de 3,3 milliards de dollars, sera financé dans le cadre d'un crédit chinois à

long terme. Le délai total de réalisation du projet est de sept ans, mais le projet sera progressivement mis en service. Pour le financement de la première phase de ce projet, le texte de la loi de finances 2018 a consacré un budget de 150 milliards de DA. Avec 20 mètres de tirant d'eau (hauteur de la partie immergée d'un bateau), ce port en eau profonde sera réalisé non seulement pour le commerce national par voie maritime mais aussi en tant que hub pour les échanges au niveau régional. Il disposera de 23 quais d'une capacité de traitement de 6,5 millions de conteneurs et de 25,7 millions de tonnes/an de marchandises générales. Il sera aussi un pôle de développement industriel, relié aux réseaux ferroviaire et autoroutier et bénéficiant, dans sa proximité immédiate, de deux sites totalisant 2 000 hectares destinés à accueillir des projets industriels. Le trafic portuaire de marchandises dans la région centre du pays devrait atteindre, à l'horizon 2050, un volume de 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux millions de conteneurs de 20 pieds annuellement, contre 10,5 millions de tonnes traités actuellement par les ports d'Alger et de Ténés.

Kamel L.

L. N.

Biskra

Toutes les communes alimentées en eau potable «avant l'été 2018»

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé samedi à Biskra que toutes les communes de cette wilaya seront alimentées en eau potable «avant l'été 2018».

Par Faten D.

Les projets et investissements publics engagés dont le fonçage de forage amélioreront l'approvisionnement en eau potable notamment des communes souffrant actuellement de déficit en alimentation en cette ressource vitale, a assuré le ministre lors de sa visite de travail dans la wilaya. Outre la mobilisation de quantités suffisantes en eau, des mesures ont été prises pour améliorer la qualité de l'eau potable notamment celle distri-

buée au chef-lieu de wilaya, a précisé M. Necib.

Concernant le fonçage de forages albiens de plus de 2 500 mètres de profondeur pour l'irrigation agricole, le ministre a estimé que l'initiative s'inscrit dans le cadre du soutien des wilayas du Sud de Biskra, El Oued et Ouargla qui représentent, a-t-il indiqué, des pôles agricoles susceptibles de garantir la sécurité alimentaire.

Les investissements publics dans les trois wilayas visent à valoriser et renforcer les surfaces actuellement exploitées et

à créer d'autres nouvelles, a souligné le ministre qui a relevé que la wilaya de Biskra pourra mobiliser l'eau albienne pour augmenter la surface irriguée de plus de 10 000 hectares par année.

A une question sur la possibilité de transfert des eaux du barrage de Béni Haroun vers Biskra, le ministre a indiqué que les études ne sont encore pas terminées affirmant que des instructions ont été données à l'Agence nationale des ressources hydrauliques pour mener des études et répertorier



les ressources hydriques souterraines afin d'en assurer «une bonne et rationnelle exploitation». F. D./APS

CNAC

Financement de 3 924 projets depuis 2004 à Mostaganem

L'agence de wilaya de Mostaganem de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a financé 3 924 projets depuis sa création en 2004, a-t-on appris samedi de sa directrice.

Habiba Farah a indiqué que ces projets ont généré 7 089 emplois permanents dans les secteurs de l'agriculture, des métiers, du bâtiment et travaux publics et hydraulique (BTPH), de l'industrie, de la maintenance, de la pêche, des professions libérales, des services, du transport de marchandises et voyageurs et du froid, soit un financement de l'ordre de 2,94 milliards DA.

La même période a enregistré le dépôt de 9 777 dossiers au niveau de la Cnac et la commission de sélection, d'approbation et de financement a avalisé 6 900 projets. Les banques ont approuvé le financement de 4 779 projets, a ajouté la directrice de l'agence. S'agissant du bilan de cette année, 29 projets ont été financés dont 10 en agriculture, 6 en industrie de transformation, 5 en services, 4 en bâtiment générant un total de 70 emplois permanents.

Farah Habiba a signalé, d'autre part, les recouvrements, cette année dans la wilaya, de 24 millions DA des crédits, soit un taux de

68,19 pc. La même responsable a souligné que dans le cadre de la modernisation des mesures de financement des projets, un site électronique d'enregistrement a été ouvert sur le Net, ajoutant que le promoteur obtient un rendez-vous 24 heures seulement après avoir présenté des informations portant sur le mode de création d'une entreprise.

Ces mesures ont contribué à alléger la tension sur l'agence de wilaya et ses annexes de Mesra, Ain Tédélès, Achaacha et Sidi Ali et les charges et frais supportés par le jeune.

Anis G.

Chlef

Réalisation de plus de 16 000 raccordements au gaz en 2017

Plus de 16 000 raccordements au réseau public de gaz naturel ont été réalisés durant l'année 2017 à travers 15 communes de Chlef, a-t-on appris samedi de la directrice de l'énergie de la wilaya. Selon Chahrazed Tellil-Bouaid, quelque 16 718 ménages, répartis à travers 15 communes de la wilaya de Chlef, dont Tadjena, Bouzeghaia, Ouled Abbas, Beni Rached et Ain Mrane, ont été rac-

cordés au réseau de distribution de gaz naturel depuis début 2017 à novembre dernier. Inscrits principalement dans le cadre du programme quinquennal 2010/2014 de la wilaya visant le raccordement de 48 398 ménages au réseau de gaz, l'opération de raccordement a permis, à ce jour, de porter le taux de couverture en gaz de ville, à Chlef, à 58% contre pas plus de 36% en 2013, a-t-elle fait

savoir. Ce taux devrait atteindre les 60% à la fin 2017, selon les prévisions de M^{me} Tellil-Bouaid, qui a également souligné l'importance des financements locaux affectés aux projets de raccordement au gaz, en collaboration avec l'entreprise Sonelgaz, citant notamment une première opération en la matière, ayant profitée à 5 000 ménages, pour une enveloppe de près de 120 millions DA, au moment où une deuxième

action similaire, affectée d'une enveloppe de 150 millions DA, devrait profiter prochainement à 7 000 ménages. En novembre dernier, plus de 3 300 raccordements ont été réalisés dans la commune de Haranfa, ainsi que dans les cités Lekhnansa et Al Abtal, dans la daïra d'Ain Mrane, dans le vieux Chorfza, et dans la cité des frères Abad, du siège de la wilaya de Chlef, a-t-on signalé.

Mahi Y.

Destinées aux jeunes investisseurs

Ouargla : vers l'aménagement de quatre mini-zones d'activités

Les travaux d'aménagement de quatre mini-zones d'activités (ZA) destinées aux jeunes investisseurs seront «bientôt» lancés à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Dotée d'un financement global de 400 millions DA, dégagé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, cette opération porte notamment sur la viabilisation, la réalisation de voiries, l'installation de l'éclairage public et le raccordement de ces futures ZA localisées dans les communes de Ouargla, Sidi Khouiled, El-Hadjira et Touggourt aux réseaux divers, a-t-on précisé.

La concrétisation de cette opération vise à faciliter l'accès des jeunes promoteurs au foncier industriel pour lancer leurs projets économiques adaptés aux besoins de cette wilaya dans le Sud-est du pays, a-t-on souligné. Parallèlement, le gel a été levé sur le

projet du parc industriel projeté sur une superficie concessible de 500 hectares dans la commune de Hassi Benabdallah, ainsi qu'une autre ZA localisée au niveau de la commune de Nezla, dont les travaux d'aménagement seront lancés incessamment.

Situé à proximité de la RN-53, le parc industriel de Hassi Benabdallah -qui fait partie d'un programme initié par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) pour réaliser une cinquantaine de parcs industriels à l'échelle nationale, conformément aux normes en vigueur-, est considéré comme l'un des investissements «prometteurs» retenus en faveur de la wilaya de Ouargla, ont estimé des responsables de l'antenne régionale de l'Aniref basée à Ouargla. Englobant 126 lots réservés à différentes filières industrielles (lourde, légère, agroalimentaire, électromécanique, manufacturière, pétrochimique et pharma-

ceutique), ce parc industriel va assurer aux investisseurs l'ensemble des commodités nécessaires pour entamer leurs projets.

Pas moins de 1 057 projets d'investissements ont été avertis dans la wilaya de Ouargla, durant la période allant de 2011 à 2016, a fait savoir le directeur local de l'industrie et des mines (DIM).

Au total 205 projets liés à différents créneaux économiques (le BTP, l'agroalimentaire, le tourisme et autres), dont leurs promoteurs ont bénéficié de permis de construire ont été déjà mis en chantier, alors que 25 autres, générant plus de 1 200 nouveaux emplois sont entrés en activité lors de l'année écoulée, a indiqué Abdelaziz Harrouz.

La wilaya d'Ouargla dispose d'une assiette foncière de près de 1 311 hectares répartis sur douze ZA réservées à l'investissement.

R.R.

Tlemcen Première journée en éducation thérapeutique du patient diabétique

L'ASSOCIATION de médecine interne de Tlemcen a organisé, samedi au Palais de la culture «Abdelkrim Dali», sa première journée en éducation thérapeutique du patient diabétique, consacrée aux praticiens et paramédicaux dans la matinée et aux patients dans l'après-midi. Cette manifestation a été organisée en hommage au défunt président de l'association, créée en 2016, le D^r Terki Hassaine Mokhtar, selon le secrétaire-adjoint de cette association. L'association, qui regroupe un grand nombre de praticiens des secteurs privé et public, a remarqué une grande insuffisance en matière d'éducation thérapeutique, ajoutée à un certain refus de traitement de la part de malades diabétiques, notamment ceux obligés de prendre de l'insuline, a souligné le D^r Fethi Krim à l'APS, faisant savoir que 30 pour cent des diabétiques de type 1 prennent de l'insuline, d'où l'importance de la relation médecin-aide paramédical-patient diabétique. Cette éducation est aussi importante pour lutter contre les complications du diabète qui agit sur des parties clés du corps humain, notamment la vue, les reins et les membres inférieurs, a-t-on indiqué. Le programme de cette journée a été marqué par la présentation de quatre communications traitant, entre autres, de «l'alliance thérapeutique, un changement de paradigme dans la relation de soins» par le professeur Gourine du CHU d'Oran, «l'inertie thérapeutique dans la prise en charge du diabétique» par le professeur Ayad de l'EHU d'Oran et «l'alimentation et nutrition du sujet âgé» par le D^r Bilami de Tlemcen.

O. N.



Sahara occidental

Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis condamne le silence international

■ Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis, Omar Abdeslam, a condamné, samedi, le silence international face aux exactions, à l'oppression, à la persécution et à la torture dont est victime le peuple sahraoui dans les territoires occupés, accusant des pays étrangers, à l'instar de la France et l'Espagne, de soutenir l'occupation marocaine.

Par Moncef C.

Intervenant lors de la Conférence internationale de solidarité avec la jeunesse sahraouie, organisée en marge de la 9^e édition du Congrès de l'Union de la jeunesse sahraouie (Ujsario) sous le thème «L'implication politique de la jeunesse», M. Abdeslam a affirmé que «le peuple sahraoui est victime de toutes sortes d'exactions, d'oppression, de persécution et de torture de la part de l'occupant marocain dans un silence international systématique et un soutien de l'Espagne et de la France».

Il a rappelé, en outre, le pillage continu des ressources naturelles par l'occupant marocain alors que les résolutions de l'ONU à sont claires à ce propos.

Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis a fait état de la coopération avec des organisations internationales pour la création d'une banque ADN permettant l'identification des cadavres découverts dans les charniers, précisant que 15 ont été découverts dans les terri-

toires occupés.

Pour sa part, le membre de l'Union des étudiants sahraouis, Mahfoud Mohamed Lamine Bechri, a annoncé le lancement d'une campagne nationale regroupant toutes les composantes du peuple sahraoui pour la sensibiliser sur le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par l'occupant marocain, tout en dénonçant les sociétés multinationales impliquées, et ce, à travers des manifestations dans ce sens.

Le militant des droits de l'Homme et ex-détenu du groupe Gdeim Izik, Hassane Alia, a évoqué les tortures subies avec ses compagnons après des arrestations arbitraires et des simulacres de procès, exprimant son inquiétude face à la détérioration de l'état des 30 détenus sahraouis croupissant dans les prisons marocaines et dans la prison noire (carcel negra) à El Ayoun occupée, notamment après leur grève de la faim qui a coûté la vie à plusieurs.

Rappelant que les territoires occupés sont soumis à un réel blocus, il a souligné que plus de 200 personnes ont été interdites d'accès, dénonçant par là même



PH. > D. R.

la politique des colons marocains dans les territoires sahraouis occupés à travers l'exclusion des Sahraouis du droit au logement et à l'emploi, notam-

ment les étudiants, privés de la poursuite de leurs études du fait de leur activisme, outre la torture que subissent les manifestants pacifiques. M. Alia a appelé la

communauté internationale à assumer son rôle et contribuer à la levée du blocus imposé sur les territoires sahraouis occupés.

M. C./APS

Congrès de l'UJSARIO

Les participants arabes réaffirment leur soutien à la cause sahraouie

Plusieurs délégations arabes participant à la 9^e édition du Congrès de l'Union de la jeunesse sahraouie (Ujsario), qui s'est poursuivi samedi au camp d'Aousserd des réfugiés sahraouis, ont réaffirmé leur forte et inconditionnelle solidarité avec la question sahraouie.

«La réussite de ce congrès constitue un message fort pour la communauté internationale pour faire pression sur le Maroc afin que ce dernier se soumette aux décisions de l'ONU et du Conseil de sécurité», ont indiqué des participants arabes, en marge des travaux de la seconde journée du congrès Sidi-Ahmed-Mohamed-M'brak.

Abdelmounim Essaoua, membre dirigeant de la jeunesse de la révolution (Syrie), a indiqué que «les Syriens manifestent un grand respect au combat du peuple frère sahraoui pour sa juste cause et son droit pour l'édification de son Etat sur son territoire», avant de souligner «le soutien des Syriens à cette légitime lutte du peuple sahraoui».

Un représentant de l'Union des étudiants syriens, Motlak Bachar, a, de son côté, affirmé que son organisation juvénile «est étroitement liée avec l'Ujsario et que sa présence au

congrès lui a permis de s'enquérir de près de la situation critique que vivent les Sahraouis sous le joug colonial».

Il a également mis en exergue «les pratiques répressives endurées par les citoyens sahraouis dans les territoires occupés et leur privation de l'exploitation de leurs richesses naturelles».

Pour sa part, la présidente de l'Association maghrébine pour la solidarité et le développement (Tunisie), Fatima El-Matri, a réitéré la solidarité indéfectible avec le peuple sahraoui et le soutien à la cause sahraouie.

M^{me} El-Matri a, à cette occasion, appelé «les participants à transmettre les souffrances du peuple sahraoui à la communauté internationale en vue d'agir en urgence pour l'aboutissement à l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et son indépendance».

De son côté, le président de l'association de l'Académie des jeunes algériens, Samir Bouaziz, a mis à profit cette opportunité pour lancer un appel aux associations et organisations internationales pour prêter main forte aux Sahraouis et leur permettre de surmonter cette suffocante situation en sus des rudes conditions naturelles,

reprochant à la communauté internationale la responsabilité des conditions critiques qu'endurent, pour plus de quatre décennies de colonisation, les différentes catégories sociales du peuple sahraoui.

L'Ujsario alerte sur les mines antipersonnel le long du mur de la honte et appelle l'ONU à agir

Un membre du bureau national de l'Union de la jeunesse de Saguia El Hamra (Ujsario), Mohamed Djaïder, a alerté, vendredi, l'opinion internationale sur les risques que représentent les 8 millions de mines antipersonnel, placées tout au long du mur de la honte, sur les Sahraouis, l'environnement et les animaux, appelant l'ONU à accélérer le processus d'autodétermination du peuple sahraoui pour mettre un terme à ces souffrances. Dans une déclaration à l'APS en marge du 9^e congrès de l'Ujsario, l'intervenant a indiqué que les mines antipersonnel plantées tout au long du mur de la honte, le plus long mur séparateur à travers le monde avec ses 2 700 km, menacent la vie des Sahraouis, rappelant qu'elles ont déjà fait 300 victimes entre morts

et blessés parmi les Sahraouis et se répercute sur l'environnement en raison des émissions qui se dégagent dès leur déclenchement, précisant que cela a fait disparaître plusieurs races d'animaux. Les Sahraouis sont parvenus à détruire plusieurs mines antipersonnel avec une main-d'œuvre sahraouie sous une supervision étrangère. Soulignant que les pluies met-

tent à nu des mines antipersonnel coûtant la vie à plusieurs bédouins, il a appelé la communauté internationale et l'ONU à accélérer le règlement du conflit au Sahara occidental et accorder au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, étant la seule solution pour mettre un terme aux souffrances de ce peuple.

Moncef C.

Libye

L'OIM et le Niger commencent à évacuer les migrants nigériens

L'ORGANISATION internationale pour les migrations (OIM) et le gouvernement du Niger ont entamé l'évacuation de près de 4 000 migrants nigériens en Libye qui ont souhaité retourner volontairement dans leur pays d'origine. Un premier avion charter transportant 504 migrants nigériens, dont des femmes et des enfants, est arrivé mercredi à l'aéroport international Diori Hamani de Niamey, selon un communiqué de l'OIM rendu public vendredi. Il s'agit du premier vol dans le cadre d'une opération organisée par les autorités nigériennes. Au total, ce sont près de 3 850 Nigériens enregistrés par leur ambassade en Libye qui pourront bénéficier d'un retour dans leur pays. Cette opération d'évacuation de grande ampleur est menée avec l'appui technique et logistique de l'OIM. Le personnel de l'agence onusienne est présent à l'aéroport pour accueillir, enregistrer, profiler, fournir de la nourriture et de l'eau et faciliter le retour des rapatriés dans leurs villages d'origine. Le ministre de l'Intérieur du Niger, Mohamed Bazoum, a salué le partenariat fructueux de son gouvernement avec l'OIM, et a félicité l'agence pour avoir rendu possible le retour digne des migrants nigériens dans les meilleures conditions possibles.

APS



Irak

Après la victoire militaire contre l'EI, le pays confronté à d'énormes défis

■ Le Premier ministre irakien, Haider al-Abadi, a annoncé l'avoir emporté sur le groupe État islamique (EI), mais cette victoire militaire reste fragile tant que les causes ayant favorisé l'essor des jihadistes n'auront pas été extirpées, estiment les experts.

Par Rosa C.

La bataille fut longue et d'une extrême violence contre le groupe jihadiste sunnite, qui avait pris le contrôle en 2014 de larges pans du territoire et constituait une menace existentielle pour l'Irak. Mais les succès militaires ne suffisent pas. «*Tout reste à faire pour assécher le terreau sur lequel l'EI a pu prospérer. Les jihadistes ont été privés d'oxygène et défaits militairement mais le ventre duquel ils ont surgi demeure fécond*», estime Karim Bitar, expert de la région à l'Institut des affaires internationales et stratégiques de Paris (IRIS). Pour lui, «*il s'agira d'abord de consolider le pouvoir des autorités centrales tout en menant des politiques inclusives qui ne marginaliseraient aucune communauté dans le pays à majorité chiite*». «*Il faudra ensuite s'attaquer à la reconstruction, aux problèmes économiques et sociaux, endi-*

guer la corruption et assurer une répartition équitable de la rente pétrolière, sans oublier bien sûr les négociations avec le gouvernement régional du Kurdistan», a-t-il ajouté.

Il s'agit de questions vitales pour l'Irak qui n'a connu que des conflits depuis près de 40 ans. A la guerre avec l'Iran (1980-1988) a succédé l'invasion irakienne du Koweït et ses conséquences (1990-1991), l'embargo international, l'invasion conduite par les États-Unis (2003-2011), la guerre civile et l'arrivée de l'EI. L'Irak est sur les genoux. Une réunion de donateurs, prévue en février, évalue à 100 milliards de dollars le montant de la reconstruction d'un pays qui fut des plus riches de la région. De plus, en proclamant samedi la victoire contre l'EI, M. Abadi a annoncé que la prochaine bataille serait la lutte contre la corruption, véritable cancer qui obère le développement du pays. «*La solution au problème de l'EI n'est pas que*

militaire», estime Mohammad Ould Mohamedou, expert de l'Irak et professeur à l'Institut des Hautes études internationales à Genève. Même si, dit-il, l'armée pourrait faire face à une longue guérilla. Si les jihadistes ont été chassés de la quasi-totalité du pays, ils se sont repliés dans le désert et possèdent des cellules dans des villes comme l'ont montré de récents attentats. «*À ceci s'ajoute le travail de reconstruction qui est, en l'espèce, tout autant social qu'en matière d'infrastructures*», estime M. Ould Mohamedou. Pour Karim Bitar «*tant qu'un sentiment d'amertume ou d'humiliation perdurera chez certains sunnites, le risque d'une nouvelle métamorphose ou résurrection de la mouvance jihadiste n'est pas à écarter*». Il relève en outre le facteur aggravant que constituent «*les guerres par procuration à l'échelle régionale*». Ainsi «*les rapports de force politiques sont aujourd'hui entièrement biaisés par les appartenances communautaires et par l'affrontement irano-saoudien*». En Irak, «*les modérés ont été marginalisés depuis longtemps et les voix les plus radicales ont tenu le haut du pavé*», signale cet expert. Il souligne d'autre part que «*le système mis en place par les Américains après 2003 est venu approfondir les lignes de faille*». Aux sunnites, qui ont occupé le pouvoir depuis les Ottomans et l'ont gardé après l'indépendance en 1932, ont succédé les chiites à la suite de l'invasion américaine de 2003. Les premiers ont été écar-



Ph. > D. K.

tés de tous les postes de premier plan. «*Les Iraniens et la communauté chiite irakienne demeurent en position de force, avec un contrôle des principaux rouages de l'État*», note M. Bitar. «*Mais les Saoudiens pourraient être plus actifs dans les mois qui viennent, car c'est à l'échelle régionale qu'ils cherchent aujourd'hui à endiguer et repousser l'influence iranienne*». Autre dossier brûlant, l'avenir des paramilitaires du Hachd al-Chaabî, en grande majorité chiite, constitués en 2014 après l'appel à la mobilisation contre l'EI lancé par la principale figure spirituelle chiite d'Irak, Ali Sistani. Le Parlement a décidé en novembre 2016 l'intégration dans les forces armées

du Hachd, qui compte des dizaines de milliers d'hommes. «*Cette entité étatique paramilitaire a pris une telle ampleur qu'elle a presque supplanté l'armée régulière et les forces spéciales*», assure M. Ould Mohamedou. «*Sa démobilitation sera difficile pour l'État*». «*La persistance de tels acteurs dans la société participe de la continuité de la violence et de l'absence de viabilité de l'État*», selon lui. Pour Kirk Sowell, qui publie sur le net la revue «*Inside Iraqi Politics*», «*si l'EI est plus inquiétant pour le reste du monde, pour les Irakiens, le Hachd est plus dangereux, car beaucoup de ses groupes deviennent des mafias locales*». R. C.



Points chauds

Attention

Par Fouzia Mahmoudi

Si aujourd'hui une grande partie des médias internationaux se focalisent sur la déclaration de reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël, il ne faudra pas non plus oublier la dangereuse «*relation*» qu'entretient Donald Trump depuis son arrivée à la Maison-Blanche avec Pyongyang. En effet, les incertitudes concernant l'administration américaine pèsent sur la recherche d'une solution en Corée du Nord, laquelle serait prête à négocier avec les États-Unis, a souligné cette semaine le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov. La question est de savoir «*comment convaincre la Corée du Nord qu'un accord ne sera pas rejeté dans un an ou deux par la prochaine administration américaine*», a-t-il estimé devant la presse, en marge d'une réunion de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vienne. A l'issue d'un entretien avec son homologue américain Rex Tillerson, dans la capitale autrichienne, Lavrov avait assuré la semaine dernière que Moscou était disposé à faciliter des négociations entre Washington et Pyongyang. «*Nous savons que la Corée du Nord veut avant tout discuter avec les États-Unis de garanties sur sa sécurité. Nous sommes prêts à soutenir, à participer à ces négociations*», a-t-il assuré. «*Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de mettre fin à la spirale vicieuse de la confrontation, des imprudences et des provocations*». Les tensions sont très élevées sur la péninsule coréenne où le Nord a multiplié les tirs de missiles et les essais nucléaires, tout en échangeant des menaces belliqueuses avec le président américain Donald Trump, qui a ordonné des manœuvres militaires dans la région. Trump a dénoncé plusieurs engagements internationaux de son pays, retirant les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat et menaçant de «*déchirer*» l'accord nucléaire conclu entre Téhéran et les grandes puissances en 2015. Par ailleurs, après avoir assuré que le dossier nord-coréen était une priorité absolue de la Maison-Blanche, le président républicain semble ces derniers jours avoir oublié d'adresser ce sujet épineux. Mais les Nord-Coréens qui n'apprécient pas d'être placés au second plan des préoccupations internationales de Washington ont multiplié, cette dernière semaine, les déclarations visant à capturer l'attention du président américain. Reste à voir quand ce dernier se refocalisera sur Pyongyang et si cela aura le moindre résultat productif, ou si cela consistera, comme cela l'a été ces derniers mois, en des menaces et attaques verbales qui jusqu'ici ont été improductives et vaines.

F. M.

Parade militaire à Bagdad pour fêter la victoire sur l'EI

Les différents corps de l'armée irakienne ont défilé hier à Bagdad pour fêter la victoire militaire contre le groupe jihadiste État islamique (EI), annoncée par le Premier ministre, Haider al-Abadi.

La parade militaire a eu lieu sur la place du monument au soldat inconnu, dans la Zone verte, secteur ultra-protégé de la capitale où se trouvent les principaux ministères et les ambassades, selon des participants. Des hélicoptères et des avions de combat ont survolé le ciel.

Au début du défilé, le Premier ministre Abadi a salué dans la tribune les familles des «*martyrs*», ces membres des forces armées tombés au combat contre les jihadistes. Des femmes vêtues d'abayas noires étaient présentes avec leurs enfants et certaines arboraient les photos de leurs proches décédés.

Samedi, M. Abadi a annoncé la victoire sur l'EI qui avait menacé en 2014 l'existence même de l'État irakien en s'emparant du tiers de son territoire.

Dans un discours solennel devant le ministère de la Défense à Bagdad, il a annoncé que la prochaine bataille serait la lutte contre la corruption, véritable cancer qui obère le développement du pays.

Hier a été déclaré jour férié pour «*célébrer la victoire*», selon un communiqué officiel. Les festivités devaient se poursuivre à travers l'Irak, à l'exception du Kurdistan, car les autorités de la région autonome ont reproché à M. Abadi de ne pas avoir mentionné les «*sacrifices*» consentis par les peshmergas, les combattants kurdes, dans la bataille antijihadistes.

«*C'est une victoire et une fête pour tous les Irakiens, mais en*

dépit de cette victoire finale, nous devons rester sur le qui-vive», a dit le Premier ministre, également commandant en chef des forces armées.

La défaite militaire de l'EI en Irak, facilitée par l'appui crucial de la coalition internationale dirigée par les États-Unis, marque un tournant dans la lutte lancée il y a trois ans pour en finir avec cette organisation jihadiste responsable de massacres, d'exactions et d'attentats.

Mais selon les experts, si l'EI a perdu son «*califat*» proclamé en 2014 à cheval sur l'Irak et la Syrie, il possède des cellules qui peuvent agir et faire couler le sang. Pour l'expert des mouvements jihadistes, Hicham al-Hachemi, «*si l'EI ne contrôle plus à proprement parler un centimètre carré de territoire irakien, il possède encore des caches et des dépôts d'armes en Irak*».



Le groupe «Rythmosaic» s'invite à Alger

Spectacle musical «Algeria meets India»

■ Quatre villes algériennes sont en rendez-vous en ce mois de décembre avec la musique indienne. Il s'agit d'un spectacle du groupe musical indien «Rythmosaic» dirigé par la grande chorégraphe et spécialiste de danse populaire, D' Mitul Sengupta. Les villes concernées par ce programme sont Alger, Tlemcen, Constantine et Oran.

Par Abla Selles

Le groupe musical indien «Rythmosaic» fait une mini-tournée en Algérie. Dirigée par la grande chorégraphe et spécialiste de danse populaire D' Mitul Sengupta, cette formation musicale s'invite en Algérie pour animer un spectacle intitulé «Algeria meets India».

Quatre villes sont concernées par cet événement qui commence à partir du 18 décembre courant. S'inscrivant dans le cadre des échanges culturels entre l'Inde et l'Algérie, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'Indépendance de la république de l'Inde, cet événement est organisé par l'Office national de la culture et de l'information (Onci) en coopération avec l'ambassade d'Inde en Algérie.

Le spectacle sera d'abord présenté à Alger, le 18 décembre à 19h00, au niveau de l'Opéra Boualem-Bessaih. Ensuite, direction Est, le groupe sera à Constantine le 19 décembre à 19h00 à la salle des spectacles Ahmed-Bey. Le lendemain, cap vers l'Ouest avec deux arrêts, le premier à Tlemcen, le 20 décembre à 19h00 au Palais de

la culture Abdelkrim-Dali, puis le lendemain, 21 décembre à Oran, toujours à 19h00 à la salle Maghreb.

Formé en Classique Kathak depuis plus de 20 ans et Classical Ballet, JaZz Dance depuis plus de 12 ans, D' Mitul Sengupta, sous la direction de Ronnie Shambik Ghose, JaZz Dance Maestro, diplômé de l'Académie des arts du spectacle de Hong Kong, a fondé en 2005 la formation Rhythmosaic Dance. Ce dernier est surtout connu pour ses productions et collaborations de danse telles que Swan Lake Revisited, Buddha The Why Within, White Lotus Black Sand.

A. S.



Galerie d'art Espaco

Tom Bogaert expose ses œuvres à Alger

L'artiste belge Tom Bogaert expose son nouveau travail autour de l'Algérie, intitulé «Squib», depuis le 25 novembre à la galerie Espaco d'Alger. Natif de la ville de Bruges en 1966, Tom Bogaert n'est pas seulement un artiste, il est aussi activiste très engagé. Il a été actif au Moyen-Orient en utilisant l'art visuel pour faire passer des messages importants autour de la géo-politique,

le divertissement et la propagande. Ses travaux sont toujours bien recherchés, il se démarque d'ailleurs avec quatre projets. Le premier, lancé en 2010, quand il s'installe à Amman en Jordanie, le mènera par la suite en Palestine, Syrie, Liban, Égypte, en Tunisie ainsi qu'au Maroc. Durant 7 ans, il finalise ce projet et l'intitule «Impression, MENA». Ces trois autres travaux notables sont sa partici-

pation au «Ghetto Biennale» à Haïti de 2013 à 2017, le «Canary Space Ship» entre 2007 et 2008, et «This is Rwanda» entre 2004 et 2009. Cette année, l'artiste s'intéresse à l'Algérie et y développe son nouveau projet «Squib» qui est à découvrir jusqu'au 16 du mois de décembre courant aux ateliers de l'espace d'art contemporain «Espaco» à Alger.

L. B.

Appel à candidature au Mobile Film Festival 2018

LE FESTIVAL international des (très) courts-métrages «Mobile Film Festival» lance un appel à candidature pour sa 13^e édition, prévue en janvier 2018.

Avec objectif premier de découvrir et promouvoir des jeunes talents du cinéma, le Mobile Film Festival revient dès l'an prochain pour une 13^e édition qui s'annonce d'ores et déjà riche.

Autour du concept : «1 Mobile, 1 Minute, 1 Film», le Festival met au défi les jeunes réalisateurs et les invite à proposer leurs meilleurs travaux. Ils ont jusqu'au 9 janvier prochain pour répondre à l'appel. À la clé, 4 bourses pour les gagnants dont 2 bourses d'une valeur de 15 000 euros chacune et ce, afin de «réaliser un film avec des moyens professionnels et l'aide d'un producteur». Deux autres bourses, d'une valeur de 3 000 euros cette fois, sont quant à elles dédiées à l'aide à l'écriture. Ouvert aux talents algériens, le Mobile Film Festival attend les soumissions et leur donne, espérons-le, rendez-vous lors de la finale à Paris en mars 2018. La cérémonie sera présidée par le réalisateur Patrice Leconte.

D. R.

Festival de la culture et des arts populaires sahraouis

L'identité sahraouie mise en valeur

La 18^e édition du Festival de la culture et des arts populaires sahraouis s'est ouverte samedi à Aousserd (camps des réfugiés sahraouis) avec pour objectif la consécration de l'identité du peuple sahraoui, la promotion de sa culture et la réaffirmation de la volonté de poursuivre la lutte pour l'indépendance.

Présidant la cérémonie d'ouverture, la wali d'Aousserd, M^{me} Meriem Salek Hamada, a salué les victoires réalisées par la République arabe sahraouie démocratique (RASD) lors du 5^e sommet UA-UE, en dépit des entraves, affirmant que le peuple sahraoui, avec toutes ses composantes, demeure attaché à sa lutte juste pour l'indépendance et à son droit à l'autodé-

termination. Le festival culturel sahraoui est l'occasion pour faire connaître la lutte des Sahraouis, à travers les toiles et tableaux exposés qui expriment la souffrance du peuple sahraoui et racontent son histoire et sa lutte pour l'indépendance, tout en consacrant son identité, loin de toute campagne de dénégation, a-t-elle indiqué.

A cet effet, le journaliste sahraoui et ancien chargé de l'information au ministère sahraoui de la Culture, Nafai Ahmed Mohamed, a indiqué à la presse que ce festival annuel, qui sillonne les cinq wilayas de la RASD, «est la forteresse inébranlable qui se dresse devant les tentatives de l'occupant marocain de dénégation et d'effacer l'identité du

peuple sahraoui, et ce à travers la promotion de l'image d'une RASD à la culture riche et diversifiée».

«L'occupant marocain qui a échoué dans la démarche de dénégation de l'identité sahraouie, a tenté de l'assimiler comme faisant partie de la diversité de la culture marocaine, mais les disparités culturelles importantes notamment dans les tenues traditionnelles, le dialecte, les traditions et us et autres attestent de la grande différence entre les peuples marocain et sahraoui».

Ce festival qui se tient depuis 17 ans vise l'ancrage de l'identité du peuple sahraoui et la préservation du patrimoine sahraoui à travers l'organisation d'exposi-

tions de toiles consacrant les traditions et us sahraouis, l'installation de tentes et l'organisation de spectacles artistiques, pour prouver au monde entier que le peuple sahraoui, qui est privé de sa liberté, résiste toujours et reste attaché à son identité nationale.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)
Lundi 11 décembre à 19h : Concert «Valse de Vienne» par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider.
Galerie Mohammed-Racim
(7, avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 2 janvier 2018 : Exposition de peinture thème : «L'Algérie porte d'Afrique» avec les artistes peintres Hakim Bouchakour, Dokman Omar Dris, Tahar Hadhoud.

Atelier Rochedi (Beauséjour, Bir Mourad Rais, Alger)

Jusqu'au 15 décembre : Exposition «Moonlight» des artistes Valentina Ghanem et Rochedi Bessaih.

Prévu du 12 décembre au 25 janvier

Une exposition autour de «Guernica» s'organise à Alger

La bataille de Guernica et l'œuvre de Picasso qui en est directement inspirée seront au cœur d'un atelier qui se déroulera ces prochains jours à Alger et ce, à l'initiative de l'ambassade d'Espagne en Algérie.

C'est à l'occasion de la commémoration du 80^e anniversaire du célèbre tableau «Guernica», que l'ambassade d'Espagne, en partenariat avec l'Institut Cervantès d'Alger, a décidé de réunir des artistes peintres algériens et un photographe espa-

gnol. Intitulé «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica», l'atelier a pour but de produire des œuvres inédites, qui seront exposées à partir du 12 décembre 2017.

Djahida Houadef, Mouna Bennamani, Julio Lozano et autres Abderrahmane Aidoud, présenteront ainsi leurs travaux, du 12 décembre 2017 à 18h, jour du vernissage de l'exposition, au 25 janvier 2018 et ce, à Espacio España (Institut Cervantès).

R. C.



Coup-franc direct

Les coups tordus !

Par Mahfoud M.

Encore une déclaration fracassante, cette fois-ci d'un dirigeant du NAHD, Saâoudi pour ne pas le nommer, qui a tiré à boulets rouges sur le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, l'accusant de mettre les bâtons dans les roues. Selon lui, le Nasria a été victime d'un coup tordu du boss de la Ligue qui aurait fait exprès de faire jouer le match derby face au CRB au stade du 20-Août, alors que tout le monde sait que le stade du 5-Juillet est tout indiqué pour abriter cette confrontation. Il dira que Kerbadj a été jaloux du fait que la FAF a présenté la candidature du président du NAHD, Ould Zemerli, pour le bureau exécutif de la CAF et non pas la sienne alors qu'il était pressenti aussi pour ce poste. Saâoudi demande carrément aux présidents des autres clubs de se soulever contre le patron de la LF qui est prêt à tout faire pour ses intérêts personnels. On se rend compte qu'il y a encore des coups tordus dans le championnat national, alors qu'on pensait cette ère normalement révolue et qu'on devait gérer les choses avec justesse. Le dirigeant du Nasria n'a, en quelque sorte, pas tort d'incriminer ce dernier car tout le monde a trouvé sa déclaration bizarre, lui qui avait souligné que le temple olympique ne pouvait pas abriter plus d'un seul match derby dans la semaine, alors que dans un passé récent ce stade pouvait en abriter deux dans une journée. Aussi, pourquoi pas dépenser des milliards pour une pelouse qui ne peut pas être rentabilisée comme il se doit pour au moins rendre les sommes dépensées pour sa réfection. **M. M.**

Bachir Ould Zemerli

«Je ne dirais pas non à un soutien de Raouraoua»

LE PRÉSIDENT du NAHD et vice-président de la FAF, Bachir Ould Zemerli, a annoncé à l'issue du derby face au CRB, qu'il était, en effet, candidat au bureau exécutif de la CAF et qu'il tentera de représenter, comme il se doit, l'Algérie dans l'instance qui gère le football continental. Il fera, en outre, une précision de taille en soulignant qu'il n'a pas proposé sa candidature mais qu'il a été plébiscité par le bureau fédéral de la FAF et a eu l'appui du président de la Fédération, Kheireddine Zetchi.

Ould Zemerli dira qu'il n'est pas demandeur de poste mais que s'il est élu il fera tout pour apporter une plus-value pour la balle ronde nationale. Il dira que seul l'ancien président, Mohamed Raouraoua, peut se prévaloir d'avoir une certaine expérience et qu'il ne refuserait pas son soutien, surtout que ce dernier est connu pour avoir une certaine aura au niveau de la CAF, lui qui a déjà occupé le poste de membre du bureau exécutif de la Confédération africaine. **M.M.**

ES Sétif

L'entraîneur Madoui ne partira pas

LA DIRECTION de l'entente de Sétif (ligue 1 Mobilis de football) a démenti catégoriquement les informations relayées par certains médias à l'issue du match de la 14^e journée ESS-DRBT (2/0) sur un éventuel départ de l'entraîneur Khireddine Madoui. Selon la même source, «*Khireddine Madoui reste-*

ra à la tête de la barre technique du club Sétifien au moins jusqu'au match face à l'USMA» (match retard comptant pour la 8^e journée) prévu mardi au stade du 8-Mai 45 de Sétif, après il se réunira avec l'état-major du club pour décider de son avenir.

Ligue 1 Mobilis (14^e journée) Le NAHD assomme le CRB

Le NA Hussein Dey a confirmé son statut de «bête noire» du CR Belouizdad en dominant cet éternel rival (2-0, mi-temps 0-0) en match derby disputé samedi au stade du 20-Août, pour le compte de la 14^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, ayant vu l'US Biskra engranger un peu plus tôt dans l'après-midi trois précieux points dans la course au maintien, après sa victoire (2-1) contre l'USM Bel-Abbès. Les Sang et Or avaient prudemment démarré ce match, en se décourçant très rarement. Ce n'est qu'en deuxième mi-temps qu'ils ont mis «le turbo», ouvrant le score par Brahimi (53) avant de doubler la mise par le fraîchement incorporé Khacef (69). Une importante victoire pour le Nasria qui, outre le prestige et la fierté de remporter ce derby, se hisse à la 7^e place du classement général, qu'il partage avec son adversaire du jour et le Paradou AC, avec 18 points. Un succès qui

devrait conforter même le coach Billel Dziri dans son poste, car la direction du NAHD avait conditionné son maintien jusqu'à la fin de la saison par l'atteinte de bons résultats dans ce qui reste de la phase aller. Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'US Biskra avait engrangé trois précieux points dans la course au maintien, après sa victoire contre l'USM Bel-Abbès (2-1) et revient à une longueur du DRB Tadjanet, le premier club non reléguable, qui occupe actuellement la 13^e place, avec 14 unités. Les Ziban, qui jouaient sans public en raison du huis clos, s'étaient faits un peu peur, car après l'ouverture du score par Berbèche (3), les visiteurs avaient réussi à égaliser par Khali (13). Mais à force d'insister, ils ont réussi à reprendre l'avantage à la 70', grâce à Chaouti. La veille, le CS Constantine s'est assuré le titre symbolique de champion d'hiver, malgré le nul

(1-1), concédé à domicile face à la lanterne rouge, l'USM Blida. D'une redoutable efficacité depuis l'entame de la saison, y compris face aux ténors de la Ligue 1 Mobilis, l'attaque des Sanafir a, en effet, marqué le pas face au dernier du classement, ne marquant qu'un seul but par l'ex-Belouizdadi, Boubekeur Rebbih (27), et auquel avait répondu du Blidéen Aouameri à la 72'. De son côté, l'Entente de Sétif s'est remparée seule de la 3^e marche du podium, en dominant le DRB Tadjanet (2-0), en se relançant par la même occasion dans la course au titre, puisqu'elle revient à seulement deux longueurs du Dauphin, la JS Saoura, battue de son côté chez le MC Oran, sur un but de Saïd (25). Le «Clasico» entre l'USM Alger et la JS Kabylie n'a pas atteint le sommet, comme à l'accoutumée, et s'est soldé par un nul vierge qui n'arrange aucune des deux équipes, car les Rouge

et Noir restent scotchés à la 6^e place, avec 20 points, tout comme les Canaris qui conservent leur 11^e place, qu'ils partagent avec l'Olympique de Médéa, avec 16 points chacun. Si l'OM a pu rejoindre la JSK à cette place, c'est parce qu'il a gagné aussi au cours de cette 14^e journée, en battant difficilement le Paradou AC, grâce à une réalisation unique, signée Bouabdallah à la 71e minute. Les débats de cette 14e journée avaient démarré jeudi, par un derby algérois entre le MC Alger et l'USM El Harrach, ayant tourné à l'avantage du «Doyen», vainqueur (2-0),

Résultats et classement:

| | |
|------------|-----|
| MCA-USMH | 2-0 |
| OM -PAC | 1-0 |
| MCO-JSS | 1-0 |
| USMA- JSK | 0-0 |
| CSC -USMB | 1-1 |
| ESS- DRBT | 2-0 |
| USB- USMBA | 2-1 |
| CRB- NAHD | 0-2 |

grâce à Hachoud (64') et Bendebka (65'). Un précieux succès pour le MCA, car il lui permet de se hisser à la 4^e place avec 22 points au moment où l'USMH reste scotchée à l'avant-dernière place, avec seulement neuf unités au compteur, et se voit ainsi de plus en plus menacée de relégation.

| | Pts | J |
|----------------------|-----|----|
| 1). CSC | 31 | 14 |
| 2). JS Saoura | 26 | 14 |
| 3). ES Sétif | 24 | 13 |
| 4). MC Alger | 22 | 14 |
| 5). MC Oran | 21 | 14 |
| 6). USMA | 20 | 13 |
| 7). CRB | 18 | 14 |
| --> PAC | 18 | 14 |
| --> NAHD | 18 | 14 |
| 10). USMB | 17 | 14 |
| 11). Olympique Médéa | 16 | 14 |
| --> JS Kabylie | 16 | 14 |
| 13). DRB Tadjanet | 14 | 14 |
| 14). US Biskra | 10 | 14 |
| 15). USMEH | 9 | 14 |
| 16). USMB | 8 | 14 |

Match amical Algérie-Emirats arabes unis Chaouchi maintenu, six usmistes et quatre sétifiens dans le groupe

Le gardien du Mouloudia d'Alger, Fawzi Chaouchi, est maintenu en sélection nationale et fera partie du groupe qui affrontera les Emirats arabes unis le 23 décembre prochain, malgré les critiques vis-à-vis de ce choix, surtout qu'il ne joue pas avec son équipe.

Par Mahfoud M.

En effet, il figure toujours dans les plans du coach national, Rabah Saâdane, qui l'a convoqué en compagnie de 20 autres joueurs pour cette joute amicale face aux EAU et qui se jouera hors date-FIFA, ce qui explique la non-convoque des joueurs évoluant en Europe. On retrouve, en outre, dans cette liste six joueurs de l'USMA, et qui sont Benmoussa, Chafai, Benkhemessa, Benguit, Abdelaoui et Derfalou, alors que l'ESS sera représentée par quatre joueurs et c'est le même nombre de joueurs qui concerne la formation du CSC, déclarée champion d'automne malgré son dernier nul à domicile face à la lanterne rouge du championnat, l'USMB. Il semblerait que le driver des Verts souhaite voir à l'œuvre les joueurs du cru avant de prendre une décision quant à leur maintien dans le groupe pour les prochaines échéances qui les attendent, notamment la suite des éliminatoires de la CAN 2019 et la phase finale de cette compétition qui se jouera dans une année. Entre-temps, le



Un bon test pour l'EN face aux EAU.

sélectionneur national continuera de superviser les joueurs du championnat national, lui qui souhaite créer un amalgame entre les joueurs locaux et ceux évoluant dans le vieux continent. Pour ce qui est de ce stage, il débutera à partir du 17 décembre prochain au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Madjer se concentrera

sur tous les aspects de préparation du groupe, que ce soit le côté physique, tactique et psychologique afin d'être prêt pour ce match amical qui bien qu'il se joue face à une modeste sélection, ne l'empêchera pas de le prendre très au sérieux comme toute autre rencontre. **M. M.**

Liste des joueurs convoqués :

Faouzi Chaouchi, Rachid Ahmed Bouhenna (MC Alger), Abdelkader Salhi, Ali Lakroum (CR Belouizdad), Abdelkader Bedrane, Akram Djahnit, Mohamed Khouthir Ziti, Abdelmoumene Djabou (ES Sétif), Mokhtar Benmoussa, Farouk Chafai, Mohamed Benkhemassa, Abderraouf Benguit, Ayoub Abdellaoui, Oussama Darfalou (USM Alger), Islam Arous, Farid El Mellali (Paradou AC), Mohamed Walid Bencherifa, Sid-Ali Lamri, Abdennour Belkheir, Mohamed-Lamine Abid (CS Constantine), Salim Boukhenchouche (JS Kabylie).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lancement à Boumerdès de trois concours

Top village, Top city et Top school

TROIS CONCOURS relatifs au meilleur village de Boumerdès (Top village), la meilleure ville (Top city) et la meilleure école (Top school) ont été lancés hier par l'entame de dépôt des candidatures pour une durée de sept jours à travers toutes les communes de la wilaya, a annoncé le wali. « Cette première édition du genre à Boumerdès est ouverte à tous les quartiers, villages et écoles primaires de la wilaya, dont l'évaluation sera assurée par une commission de wilaya composée de représentants d'associations et de tous les secteurs concernés », a indiqué Abderahmane Madani Fouatih. Il a signalé l'affectation d'un prix spécial pour la meilleure école primaire de la wilaya, eu égard au fait que cette structure est à la base du processus de l'enseignement en général, outre le fait que sa gerance et son équipement font partie des prérogatives de la commune. « Les nouvelles cités d'habitations et les constructions anarchiques et autres chalets n'ouvrent pas droit à la participation à ce concours », a-t-il également fait savoir. Les prix couronnant chacun de ces concours seront accordés sous la forme d'équipements ou de commodités à réaliser au profit du vainqueur, selon le vœu exprimé par lui, a ajouté le chef de l'exécutif local, signalant qu'une enveloppe d'un million et demi de DA est prévue pour le meilleur village, contre un million de DA pour la meilleure cité et un demi-million de DA pour la meilleure école. La cérémonie de remise du prix du meilleur village sera programmée le 19 mars 2018, coïncidant avec la célébration de la Journée de la victoire, tandis que le prix de la meilleure cité sera remis le 1^{er} mai (Journée des travailleurs) et celui de la meilleure école primaire le 16 avril (Journée du savoir). Cette opération a pour objectif principal d'assurer un encadrement aux initiatives locales visant l'incitation des citoyens à s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie et la préservation de leur modèle urbanistique propre, tout en faisant la promotion des ressources de chaque village et ville, et de leur patrimoine culturel, a indiqué M. Madani Fouatih. Cultiver chez les citoyens les valeurs de compétition positive, de l'esprit de citoyenneté et du travail collectif est l'autre but assigné à cette initiative, visant l'encouragement du mouvement associatif à s'impliquer davantage dans la préservation de l'environnement et la garantie d'un développement durable, a-t-on conclu. **Younès D.**

Sûreté d'Alger : arrestation de deux individus

Saisie de près de 2 000 comprimés psychotropes

LES SERVICES de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de deux suspects et à la saisie de près de 2 000 comprimés psychotropes à Bir Mourad Rais à Alger, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Les deux suspects sont accusés de « constitution d'association de malfaiteurs, détention et trafic de stupéfiants ». Après perquisition du domicile d'un des deux suspects, une quantité considérable de comprimés psychotropes (1 996 comprimés) et une somme d'argent estimée à 8 000 DA provenant du trafic de ces substances nocives ont été saisies, précise la même source.

L'enquête a révélé que les comprimés psychotropes ont été acquis au nom d'une entreprise fictive spécialisée dans la distribution de produits pharmaceutiques (EURL Medouha Pharm), impliquée dans une affaire de trafic de comprimés psychotropes et dont les membres ont été déjà arrêtés par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger. L'enquête a également permis d'arrêter l'acolyte du suspect. Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur placement en détention provisoire. **K. L.**

Tissemsilt

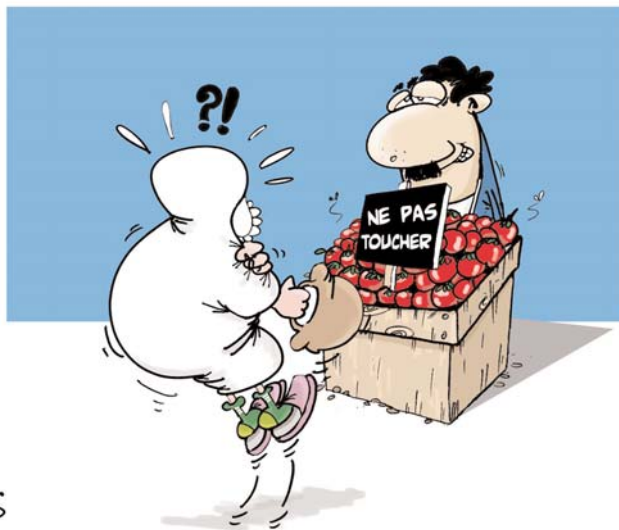
Cinq membres d'une même famille asphyxiés au monoxyde de carbone

CINQ MEMBRES d'une même famille résidant à Layoune (Tissemsilt) sont mortes, hier, après avoir inhalé du monoxyde de carbone, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Les victimes – le père, la mère, deux filles et un garçon – ont été découvertes sans vie aux environs de 10 heures du matin par un voisin. Les cinq personnes avaient été

asphyxiées au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage installé dans leur domicile, sis à Hai 60 logements à Layoune, a-t-on précisé de même source. Les agents de la Protection civile ont déposé les dépouilles mortelles des victimes à la morgue de l'établissement hospitalier public de Tissemsilt.

O. B.

LE CITOYEN FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX



Loumis

Djalou@hotmail.com

À la faveur de la reconduction de l'alliance FFS-FLN-RND

Youcef Aouchiche, nouveau président de l'APW de Tizi Ouzou

■ Youcef Aouchiche est le nouveau président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou, issue du scrutin du 23 novembre dernier.



Par Hamid Messir

Il a été élu hier, au cours de la cérémonie d'installation de la même Assemblée élue. Récoltant les 19 voix de ses camarades élus sur la même liste du Front des forces socialistes ainsi que les 14 autres du Rassemblement national démocratique (7) et du Front de libération nationale (7) à la faveur d'une alliance, le candidat du FFS a obtenu une majorité confortable pour composer son exécutif, soit 33 sur les 47 sièges que compte la même APW. Les 14 élus du RCD ont voté bulletin nul. Le nouveau président de l'APW de Tizi Ouzou, Mourad Kacer, faisant observer une minute de silence à leur mémoire. Youcef Aouchiche a souligné les difficultés de la mission de l'APW qu'il dirige, tout en prenant l'engagement de mettre en œuvre

tout le programme présenté lors de la campagne électorale. Il a annoncé que le plan d'action de son exécutif sera prochainement présenté. A noter que l'alliance FFS-RND-FLN, reconduite pour un second mandat du FFS à la tête de l'APW, verra le partage

des postes permanents au sein de la même institution, notamment les vice-présidences et les présidences des 9 commissions. Les élus du RCD, comme durant le mandat précédent, resteront dans le camp de l'opposition. **H. M.**

Commune de Guelta Zerga

Sétif : deux morts et 2 blessés dans un accident de la circulation

DEUX PERSONNES ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier dans la commune de Guelta Zerga, dans la daïra d'El Eulma (Est de Sétif), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule de tourisme et un camion de transport de boissons gazeuses sur la route nationale (RN) n° 113, plus exactement dans la mechta de Rehanniya, a précisé le chargé de l'information et de la communication au

sein de la DPC, le capitaine Ahmed Laâmamra. L'accident, selon le même responsable, a provoqué la mort, sur place, d'un homme âgé de 42 ans et de sa fille (20 ans) qui étaient à bord du véhicule. Les dépouilles ont été acheminées vers la morgue de l'hôpital Khathir-Seroub à El Eulma, a-t-on encore détaillé, indiquant que les deux blessés, le conducteur du camion et son accompagnateur âgés respectivement de 34 et 49 ans, sont victimes de blessures légères. **Y. N.**